

## SÉMINAIRE DÉBAT

# La mobilité, accélérateur inédit d'innovations pour les entreprises et les territoires !

**LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2016**  
de 9 heures à 13 heures aux Salons France-Amériques

Hôtel Le Marois, 9-11 avenue Franklin Roosevelt Paris 8ème

**SUIVEZ LE DÉBAT EN DIRECT**

*La salle ne permettant pas d'accueillir toutes les demandes d'inscription, les débats seront filmés et vous pourrez les suivre en direct.*

Ce séminaire vous invite - dirigeants des entreprises, collectivités et structures de l'Etat - à venir débattre du rôle singulier que peut jouer la mobilité pour accélérer l'adaptation des activités économiques et sociales confrontées à des mutations aussi profondes que rapides.

Trois débats traiteront des questions suivantes :

**POURQUOI LA MOBILITÉ N'EST PAS QU'UNE QUESTION DE TRANSPORT ?**

**POURQUOI LA MOBILITÉ N'EST PAS UNE SOLUTION EN SOI MAIS UN LEVIER POUR  
PENSER ET RÉALISER AUTREMENT SON ACTIVITÉ ?**

**COMMENT DÉCIDEURS D'ENTREPRISES ET DE TERRITOIRES PEUVENT S'APPROPRIER  
ENSEMBLE CETTE NOUVELLE CULTURE DE LA MOBILITÉ ?**

### LES TERMES DU DÉBAT :

En un peu moins d'une décennie, nous serons passés d'une politique publique de transport fondée pour l'essentiel sur la planification, la réalisation et le fonctionnement d'infrastructures et d'équipements dédiés à l'automobile et aux transports en commun, à des enjeux de mobilité ouvrant davantage sur les questions des usagers et de leurs besoins.

Face à la congestion, à la pollution et ses effets sur la santé publique, aux coûts qui deviennent des freins à l'emploi... les professionnels de la mobilité proposent des réponses qui sont pour l'essentiel des véhicules moins polluants et plus autonomes, et des services d'information et de partage de véhicules ...

**ET SI CES RÉPONSES NE JOUAIENT FINALEMENT QU'À LA MARGE ?**

**ET SI LEUR MISE EN ŒUVRE QUI IMPLIQUE UNE BONNE DOSE DE PATIENCE DISSUADAIT  
LES BONNES VOLONTÉS TANT IL EST COMPLIQUÉ DE CHANGER LES HABITUDES ?**

**ET SI, EN DÉFINITIVE, LES BIENFAITS DE LA MOBILITÉ ÉTAIENT AILLEURS ?**

En s'abstenant de prendre comme entrée première l'offre de solutions de déplacement, les acteurs du programme « Bretagne Mobilité Augmentée » ont exploré une nouvelle manière d'appréhender la mobilité. Par la conduite d'une soixantaine d'expériences, les résultats obtenus démontrent la pertinence et l'efficacité d'une démarche fondée sur la description des activités qui génèrent les déplacements pour créer du mouvement au service de la transformation des mobilités. En portant à la connaissance du plus grand nombre ces résultats, ils entendent mettre en débat quelques pistes pour que la mobilité soit plus que la seule facilité de se déplacer.

# La mobilité, accélérateur inédit d'innovations pour les entreprises et les territoires !

## LE PROGRAMME

**8 H 30 ACCUEIL**

### **9 H 00 OUVERTURE DU SÉMINAIRE**

Débats animés par **Gilles DANSART**, fondateur et rédacteur de Mobillette

Propos introductifs de **Grégoire CARRIER** (CEREMA Territoires et ville)

#### **Pourquoi cette initiative ?**

IESF / BMA / Académie des Technologies

### **1ER DÉBAT : Pourquoi la mobilité n'est pas qu'une question de transport ?**

Propos introductif sur les transformations du paysage de la mobilité

#### **Contributions :**

**Yves CROZET** (Economiste des transports)

**Jean Pierre ORFEUIL** (Ingénieur urbaniste)

**Michel SAVY** (Professeur à l'université et à l'ENPC)

### **2ÈME DÉBAT : Pourquoi la mobilité n'est pas une solution en soi, mais un levier pour penser et réaliser autrement son activité ?**

Propos introductif de **Sophie GARRIGOU** (ADEME) sur les attendus du programme BMA

#### **Témoignages :**

**Marc POTEL** – Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire (vélos, autos, dématérialisation...)

**Yvon PLEVIN** – La Poste (portage des courses au domicile)

**Nadège BOUVET** – SNCF (pack mobilité étudiants)

**Pascal RENIMEL** – Cardinal Edifice (management des chantiers de bâtiment)

### **3ÈME DÉBAT : Comment décideurs d'entreprises et de territoires s'approprient ensemble cette nouvelle culture de la mobilité ?**

#### **Par une compréhension partagée des mutations des activités :**

**Jean-Louis MARCHAND**, Président de la Fédération de l'industrie européenne de la Construction

**Aladin MEKKI**, Responsable prospective au Pôle de compétitivité des industries du commerce

Professeur **Karim BOUDJEMA**, Chirurgien, Chef de service au Centre hospitalier universitaire de Rennes

#### **Par une mise en mouvement fondée sur la proximité :**

**Bernard DEBRÉ**, ancien Ministre, Député de Paris

**Philippe DURON**, Député du Calvados, Co-président de TDIE

**Rémi PAUVROS**, Député du Nord, rapporteur « Transports terrestres » à la Commission de l'Assemblée Nationale

### **12 H 30 PROPOS DE CONCLUSION :**

**Grégoire OLIVIER**, Directeur du service mobilité - Groupe PSA

**Emmanuel THAUNIER**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille et Vilaine

**Sophie GARRIGOU**, représentant le Président de l'ADEME

### **Ce séminaire – débat est organisé par :**

L'Académie des technologies – Jean-Claude RAOUL

Les Ingénieurs et Scientifiques de France – Olivier PAUL-DUBOIS-TAINE

Le consortium BMA - Jean-Luc HANNEQUIN et Alain SOMAT



### **Avec le soutien de :**

L'association TDIE - Transport, Développement, Intermodalité, Environnement

Le CEREMA – Territoires et Ville

L'ADEME – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Le CGI - Commissariat général à l'investissement



# Bretagne Mobilité Augmentée

## UN PROGRAMME FINANCÉ PAR L'ADEME DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR



Modifier les comportements de mobilité par la seule prise en compte de l'intérêt économique de la solution pour l'utilisateur a été très largement discuté sinon remis en cause par les travaux de plusieurs psychologues spécialistes du comportement (Dittmar, 1992; Allen, 2002).

En effet, ce comportement de mobilité peut être aussi motivé par des variables psychologiques dont il faut tenir compte pour engager des modifications comportementales durables. Il est donc au final très difficile de prévoir les changements de mobilité des personnes. Néanmoins, par des expérimentations, il est possible d'accumuler des preuves sur les régularités de comportement (mieux connaître les déterminants des choix). Ces expérimentations permettent aussi de tester en environnement réduit l'impact des innovations sociales ou technologiques (évaluer l'impact).

Partant de ce principe, le programme Bretagne Mobilité Augmentée (BMA) engagé en septembre 2012 avait pour ambition d'identifier par l'expérimentation les déterminants essentiels pour modifier durablement les comportements de mobilité. La démarche d'expérimentation consiste d'abord à comprendre ce qui génère la mobilité pour ensuite rechercher avec les personnes concernées de nouvelles solutions. Ces nouvelles pratiques sont alors testées et, le cas échéant, améliorées dans le cadre d'un processus d'itérations successives, ce qui constitue le vecteur de l'appropriation des comportements attendus. De fait, l'expérimentation contribue à une mise à plat des résistances au changement laissant ainsi la place à de nouvelles façons de réaliser son activité ou sa mobilité.

Ce mode opératoire a été testé dans 19 lieux extrêmement hétérogènes relatifs à différents secteurs d'activité impliquant des populations variées. Des soixante expérimentations, il ressort une méthode que l'on peut résumer par les sept étapes suivantes : comprendre l'activité de l'organisation et de ses enjeux dans leur contexte ; décrire les mobilités relatives à cette activité à partir de 4 catégories de mobilité déterminant 6 flux (clients (2), fournisseurs (2), salariés vers l'entreprise (1), fonctionnement interne (1)) ; choisir un périmètre d'intervention pour conduire quelques expérimentations ; co-construire des solutions pertinentes (relative à une modification de l'activité ou de la mobilité) ; expérimenter à petite échelle ; évaluer (en fonction des résultats plusieurs itérations successives peuvent être envisagées) ; déployer à grande échelle.

### **A partir de l'application de cette méthode, trois constats ont été faits :**

Analyser l'activité à l'origine des comportements de mobilité permet de ciser des solutions parfaitement adaptées à la réalité de chacun ;

Expérimenter une solution co-construite avec les acteurs concernés permet de mettre à plat les résistances au changement et engage tous les acteurs dans l'adoption de ce nouveau comportement de mobilité. Lesquels deviennent alors des ambassadeurs de la solution testée pour tenter de convaincre leur collectif d'appartenance ;

Adopter de nouveaux comportements de mobilité conduit les personnes à construire des justifications susceptibles de les pousser à s'engager dans d'autres comportements vertueux.

La conduite par l'entreprise, de ce processus de transformation à partir des 7 étapes constitue l'ossature d'un management de la mobilité qui pourra devenir une compétence collective partagée par l'ensemble des personnes concernées.